

Lempaut

| BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES | N°2 | SEPTEMBRE - OCTOBRE 2020 |



LE MOT DU MAIRE

Chères Lempautoises et chers Lempautois,

Voilà 4 mois que le nouveau Conseil Municipal est installé, et déjà beaucoup de changements pour notre petite commune. Cela va de soi, chacun de nous en a sa part de responsabilité et c'est là que la démocratie participative prend tout son sens. Pour preuve, lors de la séance du Conseil Municipal du 9 octobre 2020, nous avons entériné la mise en place de 2 nouvelles commissions composées de membres extérieurs, que je tiens à remercier ici, le Conseil des Sages et la Commission des Jeunes. Ils auront un rôle essentiel dans le « Lempaut de demain ».

À présent, il s'agit vraiment d'aller beaucoup plus loin, et la prochaine version du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, en tenant compte des nombreuses obligations en matière de construction, pourrait être cette rampe de lancement pour notre commune.

Mais il nous faut aussi aller plus loin pour :

- donner à nos jeunes et nos aînés les clés de leur indépendance,
 - donner à nos enfants toutes les chances de réussite dans un cadre scolaire et périscolaire adapté au monde actuel,
 - s'engager en faveur de l'environnement et améliorer notre qualité de vie,
 - aménager notre commune,
 - accompagner chaque Lempautoise et Lempautois confrontés aux difficultés de la vie,
 - assurer votre sécurité,
 - faire de Lempaut un village rural de belle notoriété,
 - renforcer la participation citoyenne et la démocratie locale.
- Cette liste, non-exhaustive, doit être une base de réflexion commune et non individuelle. C'est à mon sens, ensemble que nous y parviendrons.

Prenez soin de vous, respectez les gestes barrières, et je vous donne rendez-vous dans le prochain bulletin municipal.

Le Maire
Jean-Éric MYRTHE

MAIRIE DE LEMPAUT

Place de la Mairie
81700 Lempaut

Téléphone | 05 63 75 51 22
Fax | 05 63 75 40 66
E-mail |
mairie.lempaut@wanadoo.fr

Horaires

► Lundi, mardi

7h45 - 12h | 13h - 17h45

► Mercredi

8h30 - 12h

► Jeudi

8h - 12h | 13h30 - 17h15

► Vendredi

8h - 12h | 13h30 - 17h15

► Samedi

9h - 12h

(Permanence du Maire,
pas de secrétariat)



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires

Du lundi au vendredi
8h45 - 12h

.....

Veillez nous excuser pour le retard pris dans la parution de ce bulletin, la rentrée s'est faite sous le signe de beaucoup de travail et le contexte actuel ne nous a pas aidé. Prochain bulletin, parution mi-décembre.

TRAVAUX | URBANISME AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- ▶ Restauration du pont de la Métairie Rouge.
- ▶ Fin de la réfection de la route de Peyrelade.
- ▶ Les travaux d'entretien des ouvrages d'assainissement collectif seront désormais confiés à l'entreprise Veolia.
- ▶ Un nettoyage de l'intérieur du clocher de l'église est en cours avec l'aide de plusieurs bénévoles.
- ▶ Rebouchage des nids-de-poule (trous sur la chaussée) sur les routes lempautoises. N'hésitez pas à nous signaler ceux que nous n'aurions pas vus.
- ▶ Numérotation des habitations du chemin En Crouzet et du chemin de la Gare, toujours dans un souci d'identification des adresses des habitations pour faciliter le repérage des services publics ou privés (secours, poste, internet, GPS...).
- ▶ Recensement des sépultures à l'abandon au cimetière. Le responsable des concessions à la mairie est Monsieur Joël FONTÈS.
- ▶ Sans oublier tous les petits travaux d'entretien quotidien au sein de la commune, de ses bâtiments, de l'entretien végétal... Travail quotidien de notre cantonnier Aurélien WIEDEMANN.

CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF DES JEUNES ET D'UN COMITÉ CONSULTATIF DES SAGES

La Commission des Jeunes de Lempaut est créée pour connaître les avis, les envies, les besoins des 8-16 ans (classe de CM1 à classe de 2^{de}) du village.

C'est un comité consultatif auprès du Conseil Municipal, dont les objectifs sont :

- Favoriser le lien entre les jeunes du village et la municipalité.
 - Mener des initiatives et projets portés par les jeunes.
 - Représenter les jeunes du village devant le Conseil Municipal.
 - Valoriser l'exercice de la citoyenneté dès le plus jeune âge.
- La réunion d'information et les élections des jeunes de CM1-CM2 qui devaient avoir lieu à l'école, sont reportées. Les jeunes du collège à la 2^{de} peuvent déposer leur candidature à la mairie.

Le Conseil des Sages est un outil de démocratie participative, important pour la vie de notre commune. Il a un pouvoir consultatif auprès du Conseil Municipal.

C'est une force de réflexion, d'étude et de proposition pour :

- Donner des éclairages et avis au Conseil Municipal sur différents projets de la commune et apporter une critique constructive.
- Faire remonter les souhaits de la population et représenter l'ensemble des citoyens.
- Travailler sur des dossiers proposés par la municipalité, par eux-mêmes ou par les citoyens.

AFFAIRES SCOLAIRES

▶ Arrivée de Flore QUERAY au sein de l'équipe périscolaire de l'école en tant que coordinatrice, pour assurer la cohérence des projets de la collectivité et garantir une qualité d'accueil des élèves dans le cadre de la réorganisation du temps périscolaire. Les objectifs sont :

- D'assurer la responsabilité d'un accueil collectif en périscolaire.
- De concevoir et mettre en œuvre un projet pédagogique d'accueil.
- D'accompagner les animatrices dans l'élaboration de leurs projets d'activités.
- D'encadrer et animer des activités pour les enfants durant les temps périscolaires.

▶ Suite à une augmentation des effectifs scolaires fréquentant la cantine, il a été mis en place 2 services pour assurer une restauration scolaire et une pause méridienne de qualité, dans un climat plus serein pour les élèves et le personnel.

Cela permet une meilleure gestion du bruit dans la cantine et un meilleur déroulement du repas.

Les petits mangent plus sereinement pendant que les grands se défoulent de leur matinée de classe avant le repas.



ACTUALITÉ MUNICIPALE

Vendredi 4 septembre
| Conseil Municipal |

À noter : décision de non-rachat de la licence IV attachée au commerce de Mr Rolland épicier.

Vendredi 9 octobre
| Conseil Municipal |

À noter : Vote concernant les devis d'un projet de réaménagement de l'espace accueil, poste et secrétariat de la mairie.
« La poste » finançant ce projet à hauteur de 50 %.

RETOUR SUR LA JOURNÉE CITOYENNE DU SAMEDI 25 JUILLET

Le Conseil Municipal remercie très chaleureusement toutes les personnes qui ont participé bénévolement à la journée citoyenne d'entretien du chemin de randonnée « La Ronde Madeleine ». Un grand merci à la société de pêche « La Gaule Lempautoise », qui comme d'habitude nous montre leur efficacité et leur présence. Merci également à la présence de membres de l'association « Les Amis de l'École de Lempaut ». Cette journée a été une belle réussite, un moment de convivialité et de partage qui s'est finie autour d'un apéritif. Merci aussi aux propriétaires et agriculteurs qui



nous autorisent le passage sur leurs propriétés ou bandes enherbées. Nous remettons ça dès que possible.

Une journée citoyenne permet aux habitants de se retrouver, de partager des idées, des compétences, de se valoriser tout en valorisant la commune, grâce aux travaux réalisés. C'est aussi offrir la possibi-

lité de vivre dans une commune plutôt que d'y habiter. La possibilité d'intervenir directement sur son quartier. Enfin, c'est transformer l'espace public en un espace commun, utile et agréable à tous.

Citoyenneté et Bien vivre ensemble

CES GESTES DU QUOTIDIEN QUI AMÉLIORENT NOTRE CADRE DE VIE

► Suite au réaménagement du **local poubelle des Monts de Lempaut**, et aux efforts de chacun, la propreté s'est nettement améliorée. Continuons ensemble !

► Un grand merci à la personne qui a gentiment mis en place un **brise-jet sur les robinets du cimetière**, pour éviter les éclaboussures.

► Nous remercions et encourageons

les familles qui entretiennent leurs **espaces verts privatifs** en bordure de voie communale et en limite de propriété (élagage des haies, tonte, désherbage...).



COLLECTE DE TEXTILES

Dans le cadre de la **Semaine Européenne de Réduction des Déchets**, du 21 au 29 novembre 2020, le S.I.P.O.M. (Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères) propose de collecter les vêtements et linge de maison, usagés ou pas.

Notre commune participe à cette opération.

Vous pouvez déposer vos vêtements PROPRES, en bon état ou usagés, le linge de maison (rideaux, nappes, serviettes de toilette...), les chaussures liées par paires, la petite maroquinerie (sacs à main, portefeuilles...) au secrétariat de la Mairie le samedi **21 novembre**, le mercredi **25 novembre** et le samedi **28 novembre** de 9H à 12H.

Au terme de la collecte, le S.I.P.O.M. viendra retirer les dons et les amènera à l'Association « Le Relais » où ils seront triés pour être vendus ou recyclés pour confectionner des isolants de combles.

Tout au long de l'année vous pouvez continuer à déposer vos vêtements, conditionnés par vos soins dans de petits sacs, dans les conteneurs « Le Relais » mis à votre disposition, l'un près du local poubelle derrière la salle des fêtes, et le second dans le local poubelle à côté de la boulangerie.

Coup de pouce Cimetière



Face à une réglementation de plus en plus stricte dont l'objectif est de protéger l'environnement et la santé, les communes sont amenées à considérer les cimetières comme des espaces gérés sans produit phytosanitaire (Loi Labbé).

L'entretien d'un cimetière sans pesticides est plus coûteux : il nécessite plus de main-d'œuvre. La sensibilisation et l'implication des habitants est donc capitale. Chacun pourrait effectivement enlever une mauvaise herbe qui aurait poussé autour de la tombe familiale.

Ainsi l'entretien des abords des tombes pourrait être de la responsabilité des familles, propriétaires de la concession, la municipalité restant responsable des allées du cimetière.



ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

DANS LE CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE ACTUELLE, ET AVEC UN NOUVEAU CONFINEMENT, LES ASSOCIATIONS ONT INTERROMPU TOUTES LEURS ACTIVITÉS ET ANNULLÉ LEURS MANIFESTATIONS.



SDK LEMPAUT (Self Défense Krav maga)

L'association SDK compte 22 licenciés depuis la rentrée de septembre. Nous avons 14 femmes et 8 hommes qui s'initient au self défense et krav maga.

Michel VELGHE | 06 13 01 83 02 | contact.sdk@orange.fr



COMITÉ DES FÊTES

Chers Lempautois, chères Lempautoises, par ce petit message rempli de sympathie à votre égard, nous venons aux nouvelles...

Nous espérons vous retrouver bientôt pour une soirée loto et notre traditionnelle mountjétade. En souhaitant bien évidemment que tout rassemblement soit à nouveau possible au plus tôt. Dans cette attente, toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches. Amicalement. Le Comité des Fêtes.

Laurence MAUREL ROUZAUD | 06 15 33 68 10

Charlène TOURNIER | 06 21 13 41 52



LES AMIS DE L'ÉCOLE

L'association Les Amis de l'École de Lempaut remercie tous les participants de la randonnée du 25 septembre. Nous espérons que vous avez passé un bon moment. Nous remettrons ça dès que possible.

lesamisdelecoledempaut@yahoo.com | 06 84 36 92 09



État Civil

| NAISSANCES |

Aaron BRISSEAU

15 août 2020

Fils de Simon BRISSEAU
et Stéphanie BENECH

Eléanore BUTTIGIEG

18 août 2020

Fille de Jonathan BUTTIGIEG
et Sandrine BOYÉ

Lucas PRUD'HON

Maxime PRUD'HON

21 août 2020

Fils de Baptiste PRUD'HON
et Adeline FILAQUIER

Joia AYMÉ

27 août 2020

Fille de Jérémy AYMÉ
et Alicia CORINO

Ysalie ALQUIER

26 septembre 2020

Fille de Matthias ALQUIER
et Charline BRUNEL

Safiyah IZZA

09 octobre 2020

Fille de Belgassim IZZA
et Pauline FILAQUIER

| MARIAGES |

**Naomie CARON
et Maxime FERRIER**

01 août 2020

**Océane BOUHIER
et Adrien CRESPIY**

22 août 2020

**Edwige BRAGA
et Nicolas MAURIANGE**

12 septembre 2020

| DÉCÈS |

Marie-Thérèse CLARIS

née MAGNA

04 octobre 2020